

L'ÉVÉNEMENT

Québec : - - - - - Lundi, 18 Avril 1910

LAURIER POURSUIT SON OEUVRE

L'on répondra, l'un de ces jours, la discussion sur le projet de la défense navale impériale et, finalement, l'on décidera de créer cette marine sans consulter le peuple.

Il est certain que l'opinion dans le pays est très divisée sur ce sujet, qu'elle en redoute les conséquences. Qu'importe ! M. Laurier, pour des raisons qu'il ne dira pas, veut que le Canada s'engage à prendre part aux guerres l'empire, et la majorité de la chambre votera comme il l'exigera.

Au sénat, ce sera la même chose. Le premier ministre a réformé la chambre haute à sa manière et celle-ci approuvera tout ce qu'il lui demandera d'approuver.

Le Canada aura une marine, cette marine passera à l'Amirauté à la moindre alerte et un jour le Canada, contre son gré, peut-être, se trouvera pris dans quelque conflit d'où il sortira Dieu sait comment.

Qu'il eût dit cela en 1888, quand feu Honoré Mercier, parlant aux membres du Club National de Montréal, clamait cette violente protestation :

"La situation est grave; nous sommes en face du plus grand danger que notre organisation politique ait jamais vu; on veut nous faire entrer dans un régime qui ne peut avoir pour nous que les conséquences les plus désastreuses. Jusqu'à présent, nous avons vécu de la vie coloniale; aujourd'hui, on veut nous faire assumer, malgré nous, les responsabilités et les dangers d'un État souverain qui ne sera pas le nôtre; nous exposer aux vicissitudes de la paix et de la guerre entre les grandes puissances du monde, aux exigences du service militaire tel qu'il se pratique en Europe; on veut nous imposer un régime politique, qui par la conscription, pourrait disperser nos fils depuis les glaces du pôle jusqu'aux sables brûlants du Sahara; régime odieux qui nous condamnerait à l'impasse du sang et de l'argent et

arracherait de nos bras, nos fils, l'espoir de notre patrie, et la consolation de nos vieux jours, pour les jeter dans les guerres lointaines et sanglantes que nous ne pouvons ni empêcher ni arrêter.

"Nous sommes, libéraux et conservateurs nationaux, décidément, énergiquement opposés à ce changement" et le parti national de la province de Québec n'en veut pas ! Nous combattons avec énergie ce projet machiavélique, et si jamais on réussit à nous l'imposer, ce sera par la force ou par la ruse."

Qu'il eût dit cela encore lorsqu'il suffisait d'une déclaration de sir Hector Langevin et de l'hon. M. Chapleau pour mettre fin au projet qui devait conduire à ce qui arrive aujourd'hui.

C'était encore en 1888. Le projet de fédration impériale était à l'ordre du jour dans la presse et dans les réunions publiques. Sir Hector Langevin et l'hon. M. Chapleau tinrent une grande assemblée à Joliette. Ils se déclarèrent tous deux opposés à ce projet.

Quelques jours après, le "Mail" de Toronto écrivait :

"La fédération impériale peut encore servir de sujet pour une discussion académique par les membres de la ligue en cette ville, mais elle a disparu du domaine de la politique pratique en autant du moins que le Canada est concerné par le fait de la récente action des chefs canadiens français."

Et l'on n'entendit plus parler d'impérialisme jusqu'à ce que sir Wilfrid Laurier, se croyant maître de tout le pays, se mit au service de Londres pour engager le Canada dans la voie où il va définitivement le lancer bientôt.

Constatons encore une fois, quelle influence, nous de la province de Québec, avons perdu depuis vingt ans. Laurier poursuit son oeuvre.

se, assume les frais de l'enquête préliminaire.

C'est bien le moins qu'on puisse faire, en attendant mieux.

Gustave F. Hamel, C. R.

LES ÉLECTIONS EN FRANCE

C'est dimanche prochain qu'aura lieu en France le premier tour de scrutin pour le renouvellement de la chambre des députés.

Le ton des journaux ne permet pas d'espérer une amélioration dans la physiologie de la représentation nationale.

Nous verrons sans doute encore l'abstention du plus grand nombre qui fait que, depuis vingt ans, c'est la minorité qui gouverne dans ce pays.

A ce sujet, il est intéressant de lire les réflexions que l'Inerte français inspire à M. Jules Delafosse dans le "Gaulois".

Les élections dit-il ne sont plus un choix; c'est une routine. Le scepticisme des esprits et le délabrement des volontés aident de tout leur poids à la décadence électorale du régime pour faire mentir les urnes et trier de ce mensonge l'assemblée hétérogène de Jacobins, de socialistes et de maçons qui régent la France sans la représenter.

Cet avachissement général est une honte inexprimable à laquelle s'ajoute un péril multiple et toujours croissant. Il désarme moralement et matériellement la France contre l'ennemi du dehors; il la désarme aussi contre l'ennemi du dedans, je veux dire contre l'anarchie et l'attentat révolutionnaire.

Il est tout à fait inconcevable qu'un tel temps de jouissance égoïste et brutale comme le nôtre, où le matérialisme a tout submergé, les jouisseurs eux-mêmes ne s'émeuvent pas de la jacquerie prochaine. Les capitalistes les plus intéressés à sauver leur caisse et leurs plaisirs ne feraient pas un geste, ne donneraient pas un sou pour éloigner ou rompre le cordon qui déjà leur serre la gorge. Ils ne se désengagent même pas, un jour de chasse ou un jour de course, pour aller voter. Et cette indifférence morne, qui ressemble au fatalisme des Orientaux, n'est pas spéciale aux riches. Elle est générale et s'étend à toutes les classes du haut en bas de notre société. Il y a partout des appétits et nulle part une passion qui flambe.

J'ai cherché la cause de cette platitude électorale, et je crois bien l'avoir trouvée. La cause, c'est l'indifférence foncière du peuple français à faire de la politique abstraite. L'opposition de principe, qui n'est qu'un exercice verbal, le laisse indifférent. Il est incapable de s'exciter et de se battre pour un programme. Ce qu'il lui faut, c'est l'opposition faite chair, c'est-à-dire un homme qui incarne ses besoins, ses désirs, ses aspirations, ses révoltes et ses fins. Si les fédérations révolutionnaires avaient à leur tête un Catilina, la France ne serait aujourd'hui qu'un champ de ruines fumantes. Et si de notre côté, quelque César se dressait devant le Bloc maçonnique et jacobin, il rentrerait sous terre. Les institutions ne sont rien dans la fortune des peuples et les hommes y sont tout. La France est en quête du libérateur fatidique à qui Dieu met le balai à la main.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.



Il représente la force,

la santé pour les personnes affaiblies par l'âge ou débilitées par suite d'excès de fatigue, de fièvre ou de maladies.

LE VIN ST. MICHEL

le Roi des Toniques, le plus généreux, le plus actif, le plus agréable des vins reconstituants.

LE VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT

BOIVIN, WILSON & CIE

SEULS AGENTS

520 RUE ST-PAUL

MONTREAL

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE PÉNALE

L'opinion publique semble s'émouvoir un peu au récit de certains délits de justice, qui, à Montréal et ailleurs ont permis d'appréhender des prévenus renvoyés aux assises, d'échapper au jugement de leurs pairs par de sinistres irrégularités de procédure.

Mais ce qui bien des gens ignorent, c'est que ces délits de justice, soit fci, et dans bien d'autres districts ruraux, à l'état permanent. Qu'un pauvre diable éméché, cassé le nez de son voisin dans une bagarre ou au retour d'une "noce" il est à peu près sûr de payer l'amende, ou de goûter l'hospitalité du gouvernement. La juridiction sommaire du magistrat lui permet heureusement, de confier ces gens aux "motions" trop faciles. Mais, si l'ivrogne, au lieu d'un coup de poing, a eu le bon esprit de se servir d'un couteau et d'en labourer les flancs de sa victime, lui laissant tout juste la vie—il a toutes les chances de conserver intactes sa liberté et sa bourse.

Mieux que cela. Quelqu'un doit être puni—mais par qui, et comment? C'est le pauvre mal qui a été assésé pour se faire assésé, et assez "innétable" pour s'en plaindre. A lui de payer les frais, ça lui apprendra à se laisser tuer sans mot dire, une autre fois !

Vous croyez que l'exagère, n'est-ce pas ? Cela vous semble une mauvaise plaisanterie ?

Demandez plutôt aux membres du barreau de ce district, aux membres du greffier de la paix, et s'il faut des dossiers il n'en manque pas.

Je veux dire compris. Ce n'est pas une querelle que je veux faire. Peu importe que le gouvernement soit rouge ou bleu. Le mal a existé sous tous les régimes. Il s'accentue, voilà tout.

Je parle à titre d'avocat et de contribuable et je me crois assez d'indépendance, pour que l'on ne puisse m'accuser de faire de la politique en disant ma pensée.

Ce que je dis d'ailleurs, n'est pas une vaine réclamation. C'est la constatation d'un fait d'occurrence journalière, d'un abus criant, qui de vient un scandale.

Depuis cinq ans et plus, après des enquêtes préliminaires, dans des procès pour parjures, vol, faux circulation de faux, blessures graves, etc., des accusés ont été renvoyés pour subir leur procès devant les assises du district, qui ne les verront jamais et pour cause.

Sûres de l'issue de ces comédies répétées, les cautionnements abondent.

Au second terme des assises, c'est entendu—l'accusé s'il vit encore, et n'a pas transporté ses pénates, à l'étranger, ne donne plus qu'un cautionnement personnel, quand l'année suivante il se présentera devant ses juges.

Puis, c'est la fin. On n'entend plus parler, ni de la victime, ni de l'accusé. Si ce dernier n'est pas devenu margouiller de sa paroisse, après une heureuse conversion, sûr de l'impunité, il peut recommencer ses exploits avec des succès identiques.

Il ne prend même pas la peine de se déplacer. Pourquoi le fait-il ? Quand un district est assésé, le gouvernement qui les retient

"sur" pourquoi en changer ? Pourquoi aller se faire pincer dans un centre, quand la campagne offre une si douce sécurité ?

Et pendant ce temps, le brave homme qui a commis la sottise de demander à la justice de son pays, de punir l'individu qui l'a volé, assésé ou fraudé, dépense \$75.00, \$100.00 ou même \$150.00 de ses économies, en frais d'avocats, de témoins, sténographie, voyages, etc pour faire constater judiciairement, par un renvoi aux assises, qu'il avait "prima facie" le droit de se plaindre mais qu'il doit se contenter de cette satisfaction toute morale et platonique.

Mais pourquoi ? Pourquoi ? Parce que cela coûte cher, parait-il, un terme d'assises au chef lieu du district.

Et parce que cela coûte un peu cher, parce que le suis campagnard au lieu d'être citadin, la première canaille venue, va pouvoir me dévaliser et me poignarder à son goût ?

Et le n'aurait que le "droit" de faire le sacrifice de mon argent et d'assésé mes blessures à mes frais ?

Et c'est arrivé. Mais si l'ivrogne, au lieu d'un coup de poing, a eu le bon esprit de se servir d'un couteau et d'en labourer les flancs de sa victime, lui laissant tout juste la vie—il a toutes les chances de conserver intactes sa liberté et sa bourse.

Mieux que cela. Quelqu'un doit être puni—mais par qui, et comment? C'est le pauvre mal qui a été assésé pour se faire assésé, et assez "innétable" pour s'en plaindre. A lui de payer les frais, ça lui apprendra à se laisser tuer sans mot dire, une autre fois !

Vous croyez que l'exagère, n'est-ce pas ? Cela vous semble une mauvaise plaisanterie ?

Demandez plutôt aux membres du barreau de ce district, aux membres du greffier de la paix, et s'il faut des dossiers il n'en manque pas.

Je veux dire compris. Ce n'est pas une querelle que je veux faire. Peu importe que le gouvernement soit rouge ou bleu. Le mal a existé sous tous les régimes. Il s'accentue, voilà tout.

Je parle à titre d'avocat et de contribuable et je me crois assez d'indépendance, pour que l'on ne puisse m'accuser de faire de la politique en disant ma pensée.

Ce que je dis d'ailleurs, n'est pas une vaine réclamation. C'est la constatation d'un fait d'occurrence journalière, d'un abus criant, qui de vient un scandale.

Depuis cinq ans et plus, après des enquêtes préliminaires, dans des procès pour parjures, vol, faux circulation de faux, blessures graves, etc., des accusés ont été renvoyés pour subir leur procès devant les assises du district, qui ne les verront jamais et pour cause.

Sûres de l'issue de ces comédies répétées, les cautionnements abondent.

Au second terme des assises, c'est entendu—l'accusé s'il vit encore, et n'a pas transporté ses pénates, à l'étranger, ne donne plus qu'un cautionnement personnel, quand l'année suivante il se présentera devant ses juges.

Puis, c'est la fin. On n'entend plus parler, ni de la victime, ni de l'accusé. Si ce dernier n'est pas devenu margouiller de sa paroisse, après une heureuse conversion, sûr de l'impunité, il peut recommencer ses exploits avec des succès identiques.

Il ne prend même pas la peine de se déplacer. Pourquoi le fait-il ? Quand un district est assésé, le gouvernement qui les retient

"sur" pourquoi en changer ? Pourquoi aller se faire pincer dans un centre, quand la campagne offre une si douce sécurité ?

Et pendant ce temps, le brave homme qui a commis la sottise de demander à la justice de son pays, de punir l'individu qui l'a volé, assésé ou fraudé, dépense \$75.00, \$100.00 ou même \$150.00 de ses économies, en frais d'avocats, de témoins, sténographie, voyages, etc pour faire constater judiciairement, par un renvoi aux assises, qu'il avait "prima facie" le droit de se plaindre mais qu'il doit se contenter de cette satisfaction toute morale et platonique.

Mais pourquoi ? Pourquoi ? Parce que cela coûte cher, parait-il, un terme d'assises au chef lieu du district.

Et parce que cela coûte un peu cher, parce que le suis campagnard au lieu d'être citadin, la première canaille venue, va pouvoir me dévaliser et me poignarder à son goût ?

L'OPINION DE CEUX QUI SAVENT

Voici un document que la presse ministérielle n'accueillera probablement pas avec plaisir.

C'est le vœu de la chambre de Commerce de Ville-Marie en matière de colonisation.

Ville-Marie est un centre de défrichement et l'on ne pourra pas dire que ceux qui parlent dans ces résolutions ne connaissent pas leur affaire. Ils vivent au milieu des colons et des marchands de bois et ils connaissent les maux qui paralysent la colonisation.

Qu'on lise et l'on dira ensuite si l'opposition à raison de dénoncer le système actuel :

À l'absence de la présente session à Québec, la Chambre de Commerce "Ville-Marie", toujours inspirée par les besoins des colons du Témiscamingue, et étant à même de constater les effets pratiques de la loi des Terres, croit de son devoir de rappeler en quelques mots, les changements les plus désirables, savoir :

1. Que la quantité de défrichement requise soit réduite à dix acres par lot de cent acres, comme par le passé, le colon devant défricher au moins deux acres par an, et aussitôt ses travaux faits, être en droit d'obtenir sa patente ;

2. Que la résidence sur le lot pris par billet de location, ne soit plus exigée, vu que plusieurs colons peuvent parfaitement faire le défrichement, mais ne peuvent résider sur leur lot tels les fils de cultivateurs qui ne peuvent défrayer les dépenses d'un domicile en dehors du foyer paternel, mais peuvent aisément, durant plusieurs mois de l'année, aller travailler sur leur lot ;

3. Que le colon, et notamment son billet de location, devienne le seul intéressé au lot concédé ; de cette manière le colon, sachant que le peu de bois qui peut rester sur son lot deviendra sa propriété, ne craindra plus l'exploitation du marchand de bois. Ce bois sera une source considérable de revenus pour le colon qui, de ce fait, en fera la coupe d'une manière rationnelle, et n'en prendra que ce qu'il lui faut ;

4. Que tout lot concédé ne retourne plus au porteur de la licence dans laquelle il se trouve ;

5. Que le colon, comme par le passé, puisse diriger de son lot afin de l'assurer du bénéfice de son travail. Pourvu en disposer librement, si un colon se voit obligé de discontinuer le défrichement de son lot, il trouvera un acquéreur à qui vendre à un prix pouvant le dédommager. Et si un colon est trop pauvre pour faire les travaux qu'il désire, pouvant contracter, il trouvera l'argent, par voie d'emprunt, qui lui est nécessaire, pour continuer les travaux sérieux du défrichement.

Ce sont les principales demandes que la Chambre de Commerce "Ville-Marie" soumet humblement à l'Assemblée Législative.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

La Chambre de Commerce "Ville-Marie", 29 mars 1910.

4000 Railway Light Power Co

Anx porteurs de stock préférentiel

A VIS est par le présent donné qu'un dividende au taux de sept par cent par an, pour la moitié de l'année finissant le 30 avril 1910, sera payé aux porteurs de stock préférentiel de cette compagnie, le 2 mai prochain.

Le livre de transfert pour le stock préférentiel sera clos le 15 au 30 avril prochain.

Les chèques de dividendes seront envoyés par la Montreal Trust Company. Les agents de transfert et les détenteurs de stock sont avertis de faire en sorte que les agents de Transfert aient leur adresse correcte.

CHAS. J. PIGOT, Secrétaire.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

15-16-18-21-25-28 AVRIL.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de *Chas. H. Fletcher*. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Enfants et des Enfants en danger—L'expérience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS La Signature de

Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CASTORIA COMPANY, 27 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

UNE OFFRE SPECIALE

Une propriété de \$30,000 à moitié prix

La magnifique maison (67 x 32 1/2) en pierre, à 2 étages et demi, située sur le Parc Maufils, avec en plus 32,000 pieds de terrain parfait. Peut être convertie en école ou en couvent. Contient actuellement deux logements munis de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, etc.

LE TOUT POUR \$15,000

Conditions spéciales au client sérieux. Le plus beau morceau d'immeuble qui se trouve dans la ville de Québec. Centre d'une future paroisse. Une occasion sans précédent pour les gens qui ont du flair ! S'adresser personnellement ou par écrit au

PARC MAUFILS
62 RUE ST-JOSEPH
Téléphone 1887

LA CIE DU PARC MAUFILS PROPRIETAIRES

A LOUER

DANS le "bloc Rossé" le magasin chauffé No. 57 rue Dalhousie, Basse-Ville. Convenable pour des bureaux. S'adresser à

LARUE & LARUE, Notaires.

5 mars—0 11 mars—0

A VENDRE

RUE-ST-URSEL—Deux maisons 12 et 15 chambres, parfait ordre, avec étables :
SUR LA RUE SCOTT, près Grande Allée—Une maison, deux logements, et 9 chambres, bon ordre, rapporte \$87 par mois, terrain, Nos 136-137.
SUR LA RUE STE-HELENE—Une maison, 1 chambre, en parfait ordre. No 129, grand cour, occasion exceptionnelle pour pompier acheteur.
GRANDE ALLEE—Une maison, parfait ordre, cour, étable, fournaise etc.

A LOUER

SUR LA RUE ELGIN—Cette maison No 6 Elgin, 10 chambres, en bon ordre, coin Elgin et Ste-André.

A VENDRE OU A LOUER

RUE HERBERT—Une maison rue Herbert 19 chambres, bon ordre. Four détails et conditions s'adresser à LARUE & DELAGRAVE, Notaires.

Coin des rues Ste-Anne et Hôtel-de-Ville, Québec ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE 14 mars—0

AVIS

Succession feu Chs Bergevin

TOUTS ceux endettés envers cette succession doivent venir payer et tous ceux ayant des réclamations contre elle, devront les produire d'ici à 15 jours.
LARUE & DELAGRAVE, Notaires.
Coin des rues Ste-Anne et Hôtel-de-Ville, Québec 14 mars—0

LE LONG DU

Grand-Tronc-Pacifique

IL Y A DES VEINES DE CHARBON DE CINQUANTE PIEDS DE PROFONDEUR LE LONG DE LA RIVIERE PEMBINA, A L'OUEST D'EDMONTON

Prince Rupert, le nouveau port au terminus du G. T. R. est à un millier de milles plus près de Yokohama que San Francisco.

Le chemin de fer du Grand Tronc a la plus longue voie double de toutes les compagnies du monde. Un champ de blé de printemps près de Wainwright, Alta. sur la route du Grand-Tronc Pacifique a rapporté 52 boisseaux par acre en 1909.

Le port du Grand-Tronc Pacifique sur le Pembina a 213 pieds de haut. Cette rivière à cet endroit passe à travers une veine de charbon de 32 pieds d'épaisseur.

En avril 1909, Wainwright avait une population de 131. Six mois après elle comptait mille âmes, de belles rues et des trottoirs en béton.

Dans les forêts du nouvel Ontario le Grand-Tronc Pacifique va en droite ligne sur une distance de 100 milles. Dans 70 de longueur il y a une tangente.

Une mine de cuivre évaluée à \$60,000,000 de minerai sera exploitée en 1910 à 50 milles de Prince-Rupert, C.A.

Trois grands terrains près de Melville un point divisionnaire près du Grand-Tronc Pacifique ont été exploités et vendus avant que la ville n'ait célébré son second anniversaire.

L'élevateur du Grand-Tronc Pacifique à Port William lorsqu'il sera terminé d'après les plans déposés, sera le plus considérable du monde, sa capacité étant de 20,000,000 de boisseaux.

Vu la marche lente du Grand Tronc Pacifique, une locomotive moderne pourra transporter 95,000 boisseaux de blé des prairies de l'Ouest vers quelque lieu que ce soit.

Des trains fonctionnent maintenant depuis Winnipeg ouest jusqu'à Antworth sur la rivière Pembina, soit 860 milles. On estime que 80 pour cent du terrain que l'on voit par le parcours et affiché pour la culture du blé.

Le changement du pouvoir à vapeur par l'électricité dans le tunnel Ste-Claire compte un million de dollars au Grand Tronc Pacifique. Sous ce tunnel les trains fonctionnent à l'électricité et le tube est aussi illuminé par le même pouvoir.

Le pont du Grand Tronc Pacifique sur la rivière Battle près de Wainwright, Alberta, a près d'un mille de long. Le point de la rivière Pembina, 60 milles à l'ouest d'Edmonton, Alberta, n'est pas aussi long mais a 212 pieds de haut. Ces deux ponts sont construits en acier.

The S.S. "Hamonie" de la Northern Navigation Company (ligne du Grand Tronc Pacifique), voyageant entre Sarnia, Sault Ste-Marie, Port Arthur, Fort William et Duluth peut transporter 500 personnes et 3,000 tonnes de fret à 23 milles à l'heure.

On est à construire un Sanatorium au lac Petit Manitou à Watrous, Saskatchewan. L'eau de ce lac est si douce que le corps y flotte comme dans l'eau salée ou la mer morte. Elle est très propre à guérir certaines maladies.

Un train du Grand-Tronc Pacifique allant chaque jour de l'année à la même vitesse que celui de la "International Limited" entre Montréal et Toronto, traversera le continent de l'Atlantique au Pacifique (Halifax à Prince Rupert) en trois jours et sept heures.

Le Club Canadian Alpine se propose d'ériger des refuges sur la piste qu'il construira depuis le Grand-Tronc Pacifique jusqu'au Mont Robson. Les attractions offertes à ceux qui font l'ascension de cette montagne et à ceux qui aiment les merveilles de la nature dans la vallée de Fraser, aux environs de cette montagne, attirent l'attention du monde entier.

Le Mont Robson situé juste au-dessus de la passe Yellowhead sur le Grand-Tronc Pacifique est une merveille des rochers canadiens et la plus haute montagne du Dominion. Son altitude est de 13,700 pieds. Au-dessus du niveau de la mer. C'est l'un des spectacles les plus impressionnants du monde, et il a été escaladé récemment pour la première fois par le Rév. B. Kurny, du Club Canadian Alpine.

Sans compter les prix élevés obtenus pour des lots à Prince Rupert, pour la vente à l'encan, des profits remarquables ont été réalisés. En septembre, un jeune homme de Wainwright a acheté deux lots qui n'avaient pas été vendus à la première mise en vente. Pour ces cinquante pieds de terrain de front il avait payé cinq cents piastres. Il les avait évalués à \$10,000 et trente jours après, il les vendait pour cette somme.

Le pont Scott, à St-Maxime

M. J. A. Lamarche, et P. Paradis, la commission des chemins à barrières et des ponts de péage, se sont rendus samedi, à St-Maxime de Scott, comté de Dorchester, afin d'avoir des renseignements sur le pont de cette localité; ils ont eu une entrevue avec les maires de l'endroit et des paroisses environnantes. C'est un pont en bois qui est dangereux, parait-il, et qui devrait être remplacé; il mesure 619 pieds de longueur, il repose sur 5 piliers; il a coûté de \$7,000, à \$8,000; il rapporte annuellement \$1000 à \$1100.

Les gens désiraient qu'il fut remplacé par un pont en fer, ce qui coûterait une trentaine de milliers de piastres.

Les maires des différentes municipalités intéressées se proposent de soumettre le projet à leurs contribuables pour les engager à y contribuer.

VENTE DE NOUVELLES ETOFFES A ROBES

Cette grande vente d'étoffes à robes se continuera toute la semaine. Patrons des robes les plus fashionables du printemps 1910 qui devaient se vendre 75c et \$1.00 la v. g., prix de cette vente 39c et 49c

LA COMPAGNIE PAQUET

167 à 173 Rue St-Joseph Division du Detail

Changement de Programme Au Paquetorium

Mardi il y aura changement complet de programme au Paquetorium. Les enfants au-dessous de 7 ans sont admis gratis quand ils sont accompagnés d'une grande personne. Admission 5c

ARTICLES de Première Communion.

C'est toujours une chose assez importante que de préparer ses enfants pour la première communion. Si vous achetez vos effets chez Paquet, vous êtes certains d'obtenir satisfaction sous tous les rapports. Nos marchandises sont les meilleures que l'on puisse obtenir pour la qualité. Il est bon que vous y pensiez quand vous ferez vos emplettes.

ROBES de beau linon blanc, pour 10 à 14 ans, devant à insertion de broderie et dentelle Val, jupe à remplis, spécial \$2.90

VOILES, beau filet de Bruxelles blanc, bien brodés dans les coins, très belle qualité de fil de soie, prix variant de 90c à \$5.50

TROUSSEAUX, pour enfants, belle qualité de batiste, 5 pièces comprenant chemise, cache-corset, chemise de nuit, etc, garnis de dentelle, ... \$5.50 à \$6.50

BAS DE FIL, blanc pur, unis ou à jours, pte 7, 7 1/2, 8 et 8 1/2, très beaux, de bonne qualité pour première communion, prix spéciaux, ... 40c et 50c

GANTS DE FIL, pour fillettes, pte 3 à 6, blanc pur, convenables pour première communion, de bonne valeur à nos prix, la paire 15c et 20c

ROBES de beau linon blanc, points pour 10 à 12 ans, jupe à large broderie, devant à insertion de même, de très bonne qualité, prix \$3.25

COIFFONNES, belle mousseline blanche, élégantes fleurs et beaux feuillages, toutes blanches ou à feuilles d'argent, prix variant de 30c à \$1.25

TROUSSEAUX, pour enfants, 5 pièces, bien garnis de dentelle et insertion de broderie, très jolis, de bonne valeur à \$4.50 et \$5.50

BAS DE SOIE, blanc pur, unis ou à jours, pte 7, 7 1/2, 8 et 8 1/2, très beaux, de bonne qualité pour première communion, prix de 70c à \$1.25

CEINTURES, ruban de soie blanche de 4 1/2 à 7 1/2 pouces, de large, convenables pour aller avec les robes de première communion, la v. g. 19c à 50c

MODERNE BANCOS, 22 pouces de large, des patrons les plus nouveaux pour robes et jupons de première communion, la verge 45c, 50c, 75c

COMPLETS de première communion, pour garçons, serge vénitienne noire, points 26 à 30, votre choix de genre plissé à 2 pièces ou 3 pièces simple croisée, prix spécial \$4.50

CHAPEAUX pour garçons, calotte droite double en satin blanc, pour première communion, très bonne qualité, très élégants, prix spécial \$1.75

COLLETS, pour garçons, toile brodée blanche, patrons pour première communion, bonne variété de points, nos prix spéciaux 25c à 70c

LIVRES DE PIETÉ, noirs ou de couleurs, reliés en cuir, tranche dorée, grand assortiment au choix de 25c à \$2.00

DENTELLE VAL, le plus grand assortiment que vous ayez vu, nombreux patrons ATTRAYANTS, convenables pour robes de première communion, 2c à 40c

COMPLETS de première communion, pour garçons, serge vénitienne noire, points 26 à 30, genre tuxedo à 3 pièces, en vogue, prix \$7.50 à \$8.50

CHAPEAUX pour garçons, haute nouveauté, feutre dur, doublure de satin blanc, de bonne qualité, très recherchés, notre prix spécial, pièce \$1.75

MOUCHOIRS blancs, ourlet à fil tiré, avec ou sans initiale, soie pure, pour garçons, nos prix spéciaux 25c à 50c pièce

CHAPELETS, noirs ou de couleurs, perle ou roche, de cristal, grand assortiment, à des prix pour convenir à toutes les bourses de 15c à \$15.00

MOUCHOIRS, toile et linon blancs, brodés et garnis de dentelle, beau choix, de très bonne valeur au prix de 7c à 35c pièce

COMPLETS de première communion, pour garçons, serge vénitienne noire, points 26 à 30, genre tuxedo à 3 pièces, en vogue, prix \$7.50 à \$8.50

CHAPEAUX pour garçons, haute nouveauté, feutre dur, doublure de satin blanc, de bonne qualité, très recherchés, notre prix spécial, pièce \$1.75

SOUVENIRS de première communion, pour garçons et fillettes, sujets religieux sous verre, avec support, prix 15c 25c, 40c, ... 75c

INSIGNES et BRASSARDS de première communion, peints en or, belle qualité de frange en or, notre prix spécial de la série, seulement 70c



COMPAGNIE DE NAVIGATION

RICHIEU & ONTARIO

SERVICE DE MONTREAL

A partir de vendredi le 15, un bateau partira tous les jours pour Montréal, excepté le dimanche, à 6 h. p. m.

SERVICE DU SAGUENAY

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.



CANADIAN NOR QUEBEC

QUEBEC & LAKE ST-JEAN

CANADIAN NORTHERN QUEBEC RY.

LE 17 AVRIL, LES 17 trains partent de Québec comme suit:

5.30 A.M.—Tous les jours, dimanche excepté, pour Montréal, Grand-Mère, Shawinigan Falls, ce train fera escale à Valcartier, St-Jovite, et venant de la Tuque, il y a un char buffet-parloir sur ce train.

5.30 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

QUEBEC & LAKE ST-JEAN RY.

5.30 A.M.—Tous les jours, exceptés les samedis et dimanches, pour Roberval, La Tuque et Chicoutimi.

5.30 A.M.—Le dimanche seulement, pour St-Raymond.

5.30 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Raymond.

5.30 P.M.—Le samedi seulement, pour Roberval, Chicoutimi, avec char buffet-parloir jusqu'à Chicoutimi.

Billets en vente à la gare, rue St-André, chez F. S. Stocking, rue St-Louis, au Château Frontenac, et au bureau du Grand Tronc et Intercolonial.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

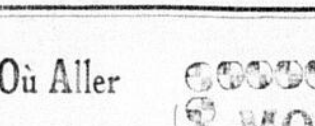
A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.

Service de la Saguenay

A partir de samedi le 16, un bateau partira pour Tadoussac et les ports intermédiaires tous les jours, à 8 h. p. m.

Tout détail et information s'adresser au bureau de la Compagnie, 45 rue St-Joseph.



L'Ete Prochain

AVANT DE PRENDRE AUCUNE DECISION

Consultez-Nous

— POUR VOS —

PROMENADES DE VACANCES

Soit par BATEAU ou

CHEMIN DE FER

Pour renseignements généraux, billets,

DEMANDEZ

LE TABAC

Coupé

PRAIRIE

DOUX A FUMER

Manufacture par La Cie B. Houde, Limitée

Quebec

La Banque Nationale

AVIS

Lundi, le deux mai prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de un et trois quarts pour cent (étant au taux de sept pour cent par année) sur son capital payé, pour le trimestre finissant le 30 avril prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 30 avril prochain inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse-Ville, mercredi le 18 mai prochain, à 3 heures p.m.

Les procurations pour voter devront, pour être valides, être déposées à la banque cinq jours francs avant celui de l'assemblée, c'est-à-dire avant trois heures p.m., le 12 mai prochain.

Par ordre du bureau de direction,
N. LAVOIE,
Gérant-général
Quebec, le 22 mars 1910.

CIE DU QUEBEC RAILWAY
LIGHT & POWER

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné que la Compagnie du Québec Railway Light & Power a déposé au bureau du Registrateur du comté de Québec, les plans et devis et le livre de référence de l'extension proposée de voie ferrée, jusqu'à St-Colomb de Sillery, dans le Comté de Québec et que c'est son intention de s'adresser à la Commission des Chemins de fer dans quatre semaines, pour obtenir la permission de construire cette ligne projetée, en conformité aux termes de l'Acte des Chemins de fer du Canada.

CHARLES J. BIGOT, secrétaire.
Quebec 31 mars 1910.

Leonce STEIN

ARPEUTEUR-INGÉNIEUR CIVIL
Bureau : BLOC MORIN
111, Cote de la Montagne.
Tel. 1098

VOYAGES D'EUROPE

TRAFFIC EXCESSIVEMENT CONSIDÉRABLE

D'après toutes les apparences, le trafic pour l'Europe et la Méditerranée sera exceptionnellement considérable, ce printemps et l'été prochain. Déjà toutes les cabines à bord des paquebots faisant le service entre New-York et les ports de la Méditerranée sont complètement retenues, jusqu'au 10 juillet inclusivement.

Il y a aussi une demande extraordinaire de cabines sur les bateaux faisant le service entre Montréal, Québec, New-York, Liverpool, et autres ports. Nous conseillons donc à ceux qui se proposent de faire la traversée de venir nous voir, ou de nous écrire immédiatement afin que nous puissions leur réserver une bonne accommodation. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

Conseils d'experts et renseignements précis fournis avec plaisir.
JULES HONE, JR.,
Agence générale des paquebots,
30 rue St-Jean et 46 rue Dalhousie

Le Syndicat de M. Alex. Hardy

Pour l'achat de terrains agricoles du gouvernement dans le centre de la Colombie Anglaise aux prix de \$2.50 à \$5.00 l'acre, offre des avantages exceptionnels et mérite l'attention et la considération des gens d'affaires.

Ces terres qui sont propres à la culture des fruits et à la culture générale sont situées sur cette partie du Grand Tronc Pacifique en construction et l'on estime sera en opération dans deux ans. Avant longtemps ces terres vaudront au moins \$25.00 l'acre et même beaucoup au-dessus de ce chiffre. En raison de la supériorité du climat, qualité pour qualité il y aura dix personnes qui voudront s'établir sur des terres dans la Colombie Anglaise, quand elles pourront s'y établir, contre une qui voudrait aller dans les autres provinces de l'Ouest, et comme la quantité de bonnes terres dans la Colombie est limitée, vous voyez d'ici la grande demande qui en sera le résultat. Le syndicat sera clos le 22 du courant et ceux qui désirent en faire partie sont priés de bien vouloir s'enregistrer de suite.

Seulement 20 p.c. du montant souscrit n'est exigible pour le moment.

Pour autres renseignements s'adresser au bureau de M. Hardy, édifice de la Banque d'Hochebourg.

Ne manquez pas cette occasion de faire un bon et sûr placement.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS cachetées et endossées "Soumission" seront reçues jusqu'au 22 avril prochain inclusivement par le receveur M. J. P. Poirer, cure de St-Henri, comté de Dorchester, pour la construction d'une église en pierre dans ladite paroisse. Y compris le pavement intérieur et le système de chauffage. Les plans et devis seront visibles tous les jours de 9 hrs. à 4 hrs p.m., aux bureaux des architectes soussignés ou pourra se procurer des formules de soumissions.

M. les syndics ne s'engagent pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

OUELLET & LEVESQUE,
Architectes, 115 rue St-Jean, Québec,
Québec, 31 mars 1910—(5-12-15-19)

SALINA

La torpille en fer la paroi des intestins l'engorgement du système urinaire.

Seront leur action normale avec l'eau minérale SALINA. — En vente chez J.-B. MOUTON, pharmacien, 218, rue St-Joseph.

VOITURES et HARNAIS



De toutes les sortes, de tous les prix et pour convenir à tous les goûts.

Au delà de 75 différents modèles sont exposés à nos salles.

Nous vous invitons cordialement à venir les examiner.

Nos voitures sont fabriquées par des ouvriers canadiens d'une grande compétence, et avec des matériaux de première qualité.

Nous sommes les agents généraux pour la vente des engins à gazoline

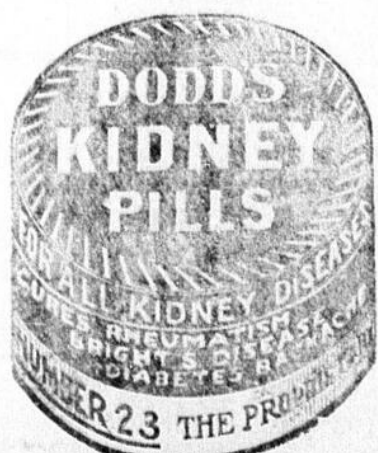
"WATERLOO BOY"

Catalogues de voitures ou d'engins envoyés sur demande.

G. A. CARETTE & CIE,

TEL. 3486.

BUREAU et MAGASIN
51, Dorchester
ST-ROCH, QUEBEC.

FEUILLETON DE "L'ÉVÉNEMENT"
LE FRATRICIDE
Ou GILLES DE BRETAGNE
Par le VICOMTE WALSH
PREMIÈRE PARTIE

XXII

LE BANQUET ROYAL

Deux gardes de la porte, frappant le pavé de marbre avec le bois de leurs longues halberdes annonçaient le roi.

A ce nom tous les grands seigneurs, chevaliers, barons, pages, gentilshommes et damoiselles, rassemblés dans la salle qui précédait la chambre de la reine, se levèrent de leurs tabourets, et se tinrent debout silencieux et immobiles pendant que le roi appuyé sur le bras du duc de Bretagne, passait dans cette galerie pour aller chercher la reine Marie d'Anjou et Isabelle d'Écosse.

Le roi, toujours d'une grande richesse dans sa mise portait ce jour-là, une courte tunique de velours blanc, doublée d'or, chape d'opale d'or, écharpe d'opale d'or, et un manteau d'opale d'or, et un chapeau à trois petits bords taillés était placé

de côté sur sa tête, et ne cachait presque pas sa chevelure blonde et bouchée. A mesure qu'il avançait dans la salle, il laissait le parfum de cette essence de rose que les Égyptiens vendaient cher à nos chevaliers.

Le duc de Bretagne avait aussi déployé une grande magnificence de toilette : sa tunique de velours rouge herminée d'argent était beaucoup plus longue et plus ample que celle du roi. On voyait que Charles ne voulait rien cacher de l'élégance de sa personne, tandis que François, faible et malade, avait recouru aux plus banales des ses vêtements pour dissimuler les défauts de sa taille : ses cheveux noirs et droits tombaient sans bouches autour de son cou, et faisaient ressortir son extrême paléur ; il tenait à la main son chapeau, fourré de "menu vair" et orné d'une plume de héron. Les deux princes allèrent ainsi, se donnant le bras, et saluant gracieusement à droite et à gauche, jusqu'à la porte de la chambre de la reine. Là, l'officier de service, frappant trois fois du pied, la porte s'ouvrit et tous les deux entrèrent dans la

Marie d'Anjou, pâle et souffrante, était à demi couchée sur une chaise de repos : toute sa parure était blanche et se confondait avec son teint et ses mains d'ivoire ; un voile de mousseline, parsemé d'argent, couvrait son visage et ses cheveux.

On entendait à l'arrière, et comme pour se garantir du souffle d'air, la princesse malade ramenait ce voile en avant, et s'en enveloppait tout entière. Sur cette chaise de repos, d'une couleur foncée, cette figure blanche formait contraste. Pour ce rendre contraste plus frappant encore, Isabelle d'Écosse, assise aux pieds de la reine, avait une robe rose que ses joues et un éclat de parure qui ajoutait à sa brillante fraîcheur.

Quand les portes de la salle du banquet s'ouvrirent et que le grand officier de la bouche du roi parut avec la serviette déployée, Charles présenta la main à la duchesse de Bretagne, et François en ayant obtenu la permission du roi offrit la sienne à la reine de France. Pendant qu'on donnait à l'aveugle avec de l'eau de rose, dans des vases de vermeil, une douce mélodie se faisait entendre. Sous un même dais élevé au-dessus de la table, Charles se plaça avec Marie d'Anjou, et Isabelle d'Écosse en face du roi, était le siège de François ; un pas plus bas, celui du comte de Guinegap. Ce prince timide et modeste semblait souffrir au milieu de toutes ces pompes ; entièrement vêtu de noir, le regard baissé, gardant le silence, on voyait qu'il regretta la paix de sa retraite solitaire ; c'était un ermite condamné aux pompes d'un saint redoutant la tentation au milieu des délices.

Dans une partie moins élevée de la salle, se trouvaient les tables des

bles convives invités par le roi ; les plus puissants seigneurs français étaient assis à côté de ce que la Bretagne avait de plus illustre. Dunois, Bureau, Duchesne, Christophe de Harcourt, la Haye, le maréchal de Saint-Sévère, Robert, l'ancien évêque de l'évêché du roi, Jean de Gaucourt, grand maître de sa maison d'Arthur de la Trémouille, son ami, faisaient les honneurs des tables aux seigneurs bretons, parmi lesquels on comptait Pierre de Rohan, Arthur de Montauban, Jacques d'Épinay, Hervé de Saint-Pol-Léon, Jehan de Goulaine, Jehan Dubois, Pierre Dufou, Hingant, Olivier de Mézi, et une foule d'autres gentilshommes qui avaient accompagné le duc François.

Par respect pour les convives couronnés du haut bout de la salle, on

parlait bas, en commençant le repas ; ce n'était qu'un bruit sourd auquel se tranchaient. Entre les vases de fleurs qu'élevaient de distance en distance sur la longueur des tables on voyait la vapeur des mets monter en légers nuages. Avec un art admirable, le "maître queux" du roi avait su laisser aux viandes la forme qui appartenait à l'animal qui les avait fournies ; ainsi le jeune marassin, couché dans un énorme plat rempli de foin odorant, semblait repaître encore sur l'herbe de la forêt ; plus loin un chamois tout entier gisait sur un rocher de pâte ; la tête levée et tournée en arrière, il avait l'air d'écouter la meute ennemie et d'être prêt à fuir. Dans des vases de cristal, on voyait des poissons nageant dans un bouillon limpide comme l'eau d'un fleuve ; pochés sur des échaudes artistiques, on reconnaissait les différents oiseaux des bois ; et chose merveilleuse, le pied, les femelles, les fleurs de ces petits arbres étaient bons à manger, comme le gibier qu'ils portaient sur les verdoyants rameaux.

Chez aucun peuple, dans aucun temps, l'art d'enchanter les yeux et de satisfaire le goût n'avait été porté si loin. En France, on a toujours aimé les extrêmes, les sacrifices que l'honneur impose, et les délices qui donnent les plaisirs. Le Français mange galement le pain noir des camps et dort bien sur la dure ; mais nul ne sait mieux que lui savourer un festin et apprécier les voluptés de la vie. Aussi ne les satisfait-il jamais avec tant d'empressement que dans les jours mauvais au milieu des dangers elles lui semblent plus douces.

Ce demi-silence qui avait régné au commencement du repas, s'exalta plus ; le vin, l'hypocras, avaient rem-

pli les coupes, et les coupes avaient été vidées. Les propos de classe, de guerre, de plaisir, s'échangeaient entre les convives, et ajoutaient aux charmes du banquet. Mais bientôt de bruyantes acclamations se firent entendre. C'étaient des cris d'admiration, des applaudissements, à la vue des "entrées" qui entraient dans la salle.

D'abord on vit des lions, des tigres, des léopards, et des ours arriver ; tout le bruit des convives fut couvert par leurs rugissements. Le lion secouait sa crinière, le léopard s'élançait avec agilité, l'ours se balançait lourdement, et lutait la démarche d'un homme, se s'appuyant sur un bâton. Au milieu de ces bêtes féroces apparut tout à coup un Apollon, avec une lyre ; il leur tira des accords, les rugissements diminuèrent ; il chanta, les animaux se turent ; et sa voix était si douce si mélodieuse, que les hôtes du désert et des bois se levèrent, et se tenant tous formèrent une ronde autour du dieu. Mais ce qui fut admirable, c'est que tout à coup les lions, les tigres, les léopards, les ours, laissèrent tomber leurs peaux, et que l'on vit en sortit de beaux jeunes gens, de belles jeunes filles, parés comme des pastoureaux et des pastourelles, qui, s'avancant en cadence, allèrent s'agenouiller près de la reine, de France et de la duchesse de Bretagne et leur offrir des compliments, des "épées" et des fleurs.

Pareille métamorphose parut à tous les nobles spectateurs le comble du génie. Marie d'Anjou, et Isabelle d'Écosse étaient effrées comme les méduses muscienues de leur temps, et à bien dire, la musique est un plaisir de reine ; c'est le plus pur de tous. Il y avait donc grande convenance à fai-

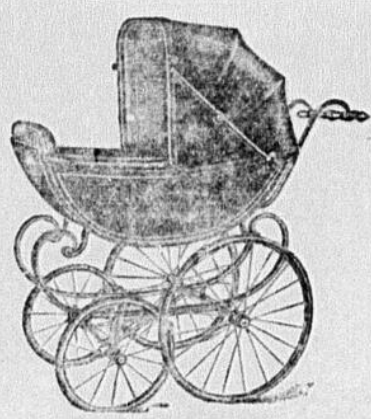
re représenter devant les filles de la lyre le triomphe de l'harmonie. Aussi les convives ne tarisèrent point d'éloges sur ce bel "entrainement". Cependant, il devait, ce nous semble, être surpassé par celui-ci. Au bout de la salle, on face de la table royale, un grand rideau bleu à fleurs de lis d'or, se sépara en deux, et apparut alors une large et haute ouverture faite dans la muraille, destinée à laisser passer ce qui aurait pu entrer par aucune porte ni fenêtre. L'attente était vive ; on se demandait ce qui allait arriver. Tous les yeux étaient fixés du côté de cette ouverture et, comme pour mieux voir, on faisait silence. Des flots, limités avec un art merveilleux s'avancèrent de la mer en roulant sur eux-mêmes comme les vagues de la mer, et s'étendirent et couvrirent les tables du rivage. Ces flots artificiels, faits avec de la flaque verdâtre mêlée de fils d'argent, s'étendirent et couvrirent le pavé de la salle en s'agitant toujours.

(A suivre)

Dr L.O. GAUTHIER,

Ex-chef de Clinique à Paris, France.
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, Oreilles,
Nes et Gorge.

298, RUE ST-FRANÇOIS, QUE.
Téléphone 2101.



VOITURES D'ENFANTS MAINTENANT EN EXPOSITION DANS NOS MAGASINS

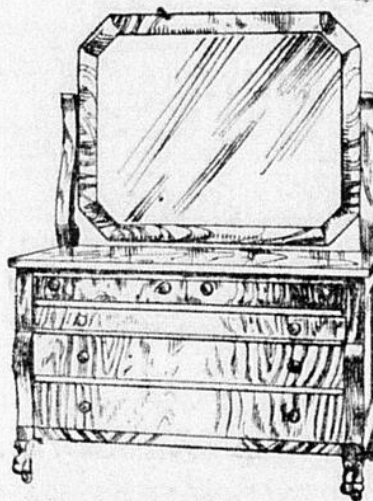
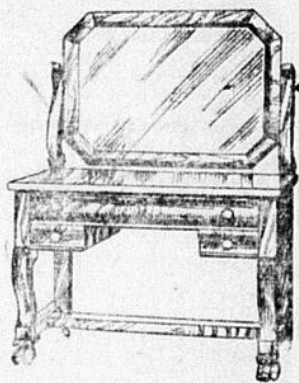
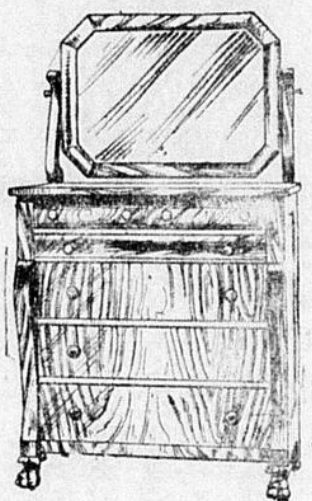
Vous avez raison de croire d'être mieux servi qu'ailleurs en achetant à la CROWN FURNITURE CO., parce que nous avons toujours en mains les meubles les plus nouveaux, et à des prix défiant toute compétition.

En toutes circonstances nous remettons l'argent si la Marchandise achetée ne donne pas entière satisfaction.



Nous emmagasinons et assurons sans aucun frais, les marchandises achetées d'avance pour être livrées sur demande.

Les commandes par la malle ont notre meilleure attention.



Crown Furniture Co

J. EDOUARD PAQUET, Gérant

68 Rue De la Couronne, St-Roch

TELEPHONE 2391

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

La croisade Antialcoolique

L'ASSEMBLÉE DU MONUMENT NATIONAL A MONTREAL ADOPTE DEUX IMPORTANTES RESOLUTIONS.

(Dépêche spéciale)

Montréal, 18.—Au monument National, hier soir, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, l'honorable juge Laforest et M. J.-H. Roberts, maire général de la "Dominion Alliance", ont pris la parole en faveur de la tempérance, devant une salle comble et ont fait adopter les résolutions suivantes :

La première est adressée au conseil de ville et l'autre à la législature : Attendu que la fermeture de bonne heure des débits de boissons est un moyen efficace suggéré par l'expérience universelle pour prévenir le mal de l'alcoolisme, le diminuer et empêcher l'expansion.

Attendu qu'aux dernières élections municipales les électeurs de la cité de Montréal, se sont prononcés emphatiquement en faveur du règlement proposé par l'échevin Carter relatif à la fermeture de bonne heure, cette question ayant été l'une des principales questions soulevées aux élections.

Cette assemblée approuve de nouveau le règlement proposé elle compte que les promesses faites et les engagements pris seront exécutés et, de plus, émet le vœu que ce règlement soit appliqué aux épiceries aussi bien qu'aux débits de boissons.

2. Considérant la nécessité pressante de combattre le mal de l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses et d'employer à cette fin tous les moyens propres à prévenir ce mal, en empêchant l'expansion et le diminuer, et notamment les résolutions suggérées par l'expérience universelle comme la fermeture de bonne heure des débits de boissons, la diminution du nombre des licences et l'amélioration des lois qui régissent la vente des boissons alcooliques.

Vu la déclaration officielle faite par les commissaires de licences de

la cité de Montréal, qu'il existe dans la cité de Montréal deux cents vingt-cinq établissements qui ne sont que des comptoirs ou buvettes, ne remplissant pas les conditions requises par la loi pour l'obtention d'une licence, et vu que ces établissements à part d'être inutiles et même nuisibles, existent illégalement au vu et au su des autorités, et au scandale de la population accoutumée au respect de la loi.

Cette assemblée approuve la requête de la cité de Montréal comme établissement de la loi des licences particulières en ce qui suit :

1. En modifiant les heures de fermeture des établissements où se vendent des boissons alcooliques et en ordonnant la fermeture de ces établissements tous les jours, sauf le samedi, à dix heures du soir jusqu'à sept heures du matin, et du soir jusqu'à lundi matin suivant à sept heures du matin.

2. En défendant qu'il soit accordé dans la cité de Montréal comme ailleurs une licence aux établissements qui ne remplissent pas d'une façon suffisante les conditions prescrites par la loi pour l'obtention d'une licence.

3. En abolissant les licences spéciales et les licences de bateaux, en refusant des licences aux clubs organisés en vue seulement de la vente des boissons et en soumettant les autres clubs à la loi générale des licences et enfin en acceptant les humbles suggestions faites dans le projet de la loi, transmises avec la requête de la ligue.

Mgr Roy qui fut l'orateur de circonstance, a fait un vigoureux réquisitoire contre les préjugés du vice de l'ivrognerie, le mensonge qui fait croire que l'alcool est utile à la santé, la prétention du commerce, c'est la prospérité du commerce, la nécessité de subvenir au trésor public.

Incendie à Montréal

DESTRUCTION DE L'ACADEMIE DE LA COTE ST-PAUL.— PERTES \$40,000.— ASSURANCES \$25,000.

(Dépêche spéciale)

Montréal, 18.—L'académie de la côte St-Paul dirigée par les frères de l'Instruction chrétienne, mais sous le contrôle de la ville St-Paul, a été réduite en cendres samedi après-midi par un incendie de la plus grande violence.

C'était jour de congé et le petit nombre de pensionnaires qu'il y avait à l'Institution à ce moment, put sortir en bon ordre.

Les dommages sont importants, et l'on estime que les pertes dépassent \$40,000 tandis que les assurances sont tout au plus de \$25,000.

Le feu a éclaté à 3 heures et malgré tous les efforts, le feu n'a pu être maîtrisé avant que tout ne fut perdu.

On ignore absolument les causes du sinistre. On sait seulement que le feu s'est déclaré à l'étage supérieur.

Les pompiers de Montréal et de Verdun sont allés prêter main-forte aux pompiers de la côte St-Paul, mais les efforts réunis furent vains.

L'édifice fut détruit de fond en comble.

Les professeurs perdent tout leur garde-robe et tout leur mobilier. On n'a pu à peine sauver quelques ornements et les vases sacrés de la chapelle.

Il y a environ deux ans, au printemps également, un samedi, l'église de la côte St-Paul était la proie des flammes et était aussi détruite de fond en comble.

Hier matin, pendant la messe de 8 heures, un commencement d'incendie s'était déclaré dans le plancher de la chapelle de la ville St-Paul qui remplace provisoirement l'église incendiée, il y a deux ans. Il a été éteint sans le secours des pompiers. Il n'y a pas eu de panique.

Nouvelles Maritimes

LIGNE MANCHESTER
Un service hebdomadaire a été entrepris l'an dernier, entre les ports de St-Laurent, et Manchester, les officiers de cette ligne ont trouvé que c'était tout à l'avantage de la compagnie et des gens des deux côtés de l'Atlantique et c'est pourquoi, ils ont décidé de rétablir le même service cette année. Le Manchester Grader est parti samedi de Manchester.

LIGNE GASPE ET BAIE DES CHALEURS

Le Gaspésien, capt. Blouin est arrivé samedi de Montréal, il a accosté au quai du marché Champlain. Il est reparti samedi après-midi pour la Gaspésie.

NOTES

—Le Savoy est parti samedi pour Antioch avec des passagers et une cargaison générale.

—Le lord Starthorne et le steamer du gouvernement l'Arcle sont sortis de leurs quartiers et sont accostés au quai Davie de Lévis.

HAUTE MEREE A QUEBEC

Avril A. M. P. M.

Lundi..... 18 1.34 1.49

Mardi..... 19 2.46 3.02

Mercredi..... 20 3.46 4.01

Jeudi..... 21 4.29 4.47

Vendredi..... 22 5.07 5.27

Samedi..... 23 5.42 6.05

Dimanche..... 24 6.15 6.40

Une bagarre à Montréal

ENTRE ITALIENS ET GRECS. — UN HOMME MORTELLEMENT BLESSE.

(Dépêche spéciale)

Au cours d'une bagarre entre Italiens et Grecs samedi, un homme a été blessé mortellement d'un coup de couteau.

La victime est mourante et son nom est inconnu.

Un Italien et une servante d'un restaurant de la rue Vitre où s'est déroulé le drame, ont été arrêtés, comme témoins.

Désastreux incendie

Hyde Park Vt. 17.—Un incendie désastreux s'est déclaré ici aujourd'hui et vont détruire la prison, le palais de justice, l'hôtel de ville, l'église de la congrégation, un magasin et trente logements. Les dommages sont évalués à plus de \$100,000. Le feu a été causé par une défectuosité à un calorifère entre le premier et le deuxième étage de la prison. Il se propagea très rapidement et il fut inutile d'essayer de sauver l'édifice. Tous les efforts furent alors concentrés pour sauver les édifices environnants.

Deux prisonniers ont été remis en liberté et travaillèrent à éteindre le feu. Des secours furent demandés à Morristown, Johnson et Stove et de ces trois places vinrent des brigades qui se mirent aussitôt à l'oeuvre. Pendant plusieurs heures cependant le feu se répandit sur une distance de un demi mille sur la rue principale avant qu'on put l'éteindre.

RAPPORT DES

Fourages de New-York et Montréal

McDonald, L'Esperance & Co

Québec 18 Avril 1919

NEW-YORK	Ouvrier	Cloture
American Steel & Copper.....	78 1/2	77 1/2
American Iron.....	80 1/2	80 1/2
American Car & Foundry.....	53 1/2	53 1/2
American Locomotive.....	138 1/2	138 1/2
American Sugar.....	47 1/2	46 1/2
American Telegraph & Tel.....	11 1/2	11 1/2
Atchafalpa.....	8 1/2	8 1/2
Brooklyn Rapid Transit.....	11 1/2	11 1/2
Calumet & Hecla.....	11 1/2	11 1/2
Canadian Pacific.....	58 1/2	58 1/2
Chesapeake & Ohio.....	42 1/2	42 1/2
Chicago & Western.....	80 1/2	80 1/2
Delaware & Hudson.....	100 1/2	100 1/2
Erie.....	100 1/2	100 1/2
Great Northern.....	100 1/2	100 1/2
Illinois Central.....	100 1/2	100 1/2
Long Island.....	100 1/2	100 1/2
Manitowish.....	100 1/2	100 1/2
Norfolk & Western.....	100 1/2	100 1/2
Norfolk Southern.....	100 1/2	100 1/2
Pennsylvania.....	100 1/2	100 1/2
People's Gas.....	100 1/2	100 1/2
Rock Island.....	100 1/2	100 1/2
Rocky Mount.....	100 1/2	100 1/2
Santa Fe.....	100 1/2	100 1/2
Seaboard.....	100 1/2	100 1/2
Southern Railway.....	100 1/2	100 1/2
Union Pacific.....	100 1/2	100 1/2
Western Union.....	100 1/2	100 1/2
Wyandott.....	100 1/2	100 1/2

L'intervention du roi

DANS LA LUTTE ELECTORALE EN ANGLETERRE

(Dépêche spéciale)

Londres, 18.—J. P. Cannon déclare que le roi sera forcé de prendre part à la lutte électorale et que le premier Assemblée demandera au Roi de lui prêter main-forte contre les lords.

Le télégraphe d'alarme à Brockville

(Dépêche spéciale)

Brockville, 18.—Le service du télégraphe d'alarme a été paralysé par la rupture des fils qui ont été coupés pendant la nuit de samedi par un inconnu. Le maire a promis une récompense pour la capture du criminel.

Un steamer à la côte

(Dépêche spéciale)

Londres, 18.—Le paquebot "Man-nahana" est à la côte à Bishop Rock. Passagers sont débarqués. Capitaine reste sur le navire.

Le port de Montréal

(Dépêche spéciale)

Montréal, 18.—Le président de la commission du port M. Stephens est arrivé hier d'un voyage en Europe, et il annonce qu'avec les améliorations projetées le port de Montréal sera ouvert huit mois par année.

Tremblement de terre

San Jose, 17.—Tout le territoire de Costa Rica a été de nouveau secoué par des tremblements de terre qui se sont succédés à des intervalles plus ou moins longs pendant 24 heures. Les dommages sont surtout considérables en cette ville, à Cartago et à Punt Limón. Les cours des affaires ont interrompu. Des secours sont partis de San José pour l'intérieur où des centaines de personnes ont perdu la vie. Dans un endroit à l'ouest de San José la terre s'est entr'ouverte et un village entier a été englouti.

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUER

BOIS FRANC

SCIE, FENDU

Et livré dans n'importe quelle

partie de la ville

— POUR —

\$2.50 LE VOYAGE

Chez T. P. McLAUGHLIN

260, RUE ST-PAUL

Clos au pied de la Rue Ramsay

TEL. 3032

Les Grands Magasins de Québec - Centre

Que Vous Déménagiez ou non il est de votre intérêt de venir voir nos tapis, prélatins, rideaux et draperies.

Faguy, Lépinay & Frère
— 254-264 —
Rue ST-JEAN

Première Communion vous trouverez ici tout ce dont vous aurez besoin pour Garçons et Filles.

Suivez la foule qui visite nos grands magasins venez profiter des avantages que nous offrons chaque jour. Suivez aussi la Mode qui, ici est représentée sur un haut ton. Venez voir la grande collection de chapeaux garnis, costumes tailleur, jupes et robes de toilette que nous avons à soumettre à votre approbation.

Costumes-Tailleur

Élegants costumes en diagonale bleu-marin, améthyste et nouveau vert, modèle distingué et d'une coupe parfaite, valeur \$41.00 notre prix spécial.

\$32.50

Costumes

Costumes faits de tissus gris, venant d'être reçus, dernière création, style très chic pour \$20.00, \$25, et

\$32.50

\$38.50

Matinées de Linon

15 doz. de matinées de linon blanc, attachées dans le dos, devant brodé et fini de remplis, moines et délicats, tous les points, prix \$1.50 pour...

89c

Matinées de Dames

7 doz. de matinées en point ceru et blanc, doublées de soie japonaise, attachées dans le dos, manches nouvelles, aussi un lot en soie taffetas noir, bleu-marin, et vert, valeur de \$4.00 à \$4.50, cette semaine

\$2.98

Manteaux

Manteaux en drap vert drab, uni et rayé, coupe demi-ajusté, prix \$5.75 à...

\$12.00

\$15.50

Sweaters de Dames

Longs manteaux en laine souple, demi-ajustés, en blanc, gris drap, vieux rose. En grande quantité pour la saison, prix...

\$4.75

ETOFFES A ROBES

Le rayon des étoffes à robes et à costumes est le mieux assorti et le plus achalandé de Québec. Les dames y trouvent les plus fin tissus à des prix raisonnables. Une occasion pour cette semaine, 1500 verges de taffeline de soie noire, Westaria, Serpent et bleu-marin très appropriée pour robes valeur 55c pour

43c

Faguy, Lépinay & Frère,

GLOVER FRY & CIE

Département pour Messieurs

Nouveauté dans les Tweeds pour Habillement et étoffes pour Pardessus. Complet en Tweed fait sur ordre pour \$18.00
Habillement en Tweed Écosais de première qualité pour \$22.00
Nouveauté en Cravates depuis \$2.50 à 5.00
Nouveauté dans les Vestes de Couleurs.

Département des Tapis

Patrons Nouveaux en Tapis Westminster, Bruxelles et Tapisserie. Nouveaux Dessins en Prélatins et Linoléums. Rideaux en Point au Tambour et en Dentelle.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE POUR ARGENT COMPTANT

GLOVER FRY & CIE

LE TEMPS QU'IL FERA

Québec, 18 avril 1910.
C'est, pluie en quelques localités, temps froid.

Le nouveau protonotaire
A PERCÉ

M. Alphonse Garneau, avocat, qui vient d'être nommé protonotaire et régistrateur, en remplacement de feu M. J.-X. Lavie, est le fils de M. A. S. Garneau, C. R., avec lequel il exerce sa profession sous la raison légale "Garneau et Garneau".

Cette nomination est accueillie avec plaisir par tout le comité de Gaspé, et nous félicitons le gouvernement du choix qu'il a fait.

M. A. S. Garneau, C. R., pratiquera seul à l'avenir.

FEU PIERRE BÉGIN

Ce matin à 11 heures est décédé à Villa Mastai M. Pierre Bégin ancien gérant de l'hôtel Clarendon.

L'autisme dernier, M. Bégin, qui souffrait depuis des années du foie et de l'estomac eut une crise qui l'obligea à abandonner complètement les affaires. Un mois de repos à la campagne paraissant l'avoir remis lorsqu'une nouvelle attaque le cloua définitivement sur un lit de douleurs atroces. La maladie porta au cerveau et il périt à la vue.

M. Bégin était bien connu à Fraserville, à Lévis et à Québec, où il s'était occupé de commerce. Il laisse le souvenir d'un bon cœur, fidèle à ses amis.

M. Bégin avait épousé Mlle Belzénie Emond, de St-Joseph de Lévis, qui lui survit.

Nous prions les familles Bégin et Emond d'accepter nos très vives condoléances.

La dépouille mortelle a été transportée cet après-midi chez son beau-frère, M. Jos. Emond, côté du Passage, Lévis.

Ordination à Lévis le 1er mai prochain

Une cérémonie d'ordination aura lieu dans l'église paroissiale de Lévis, dimanche le 1er mai prochain.

M. l'abbé Marie-Louis Bellen, fils de M. L. N. Bellen, C. R., sera fait prêtre, et la cérémonie sera présidée par S. G. Mgr Bégin.

Grand opéra français

A partir de lundi prochain, les amateurs locaux auront l'avantage d'être témoins du plus grand événement théâtral dans l'histoire de la vieille capitale. Comme on a eu le plaisir d'entendre récemment le troupe Hammerstein cette affirmation paraît plutôt audacieuse, mais c'est un fait cependant, que cette troupe actuellement engagée à Montréal et sur le point de venir à Québec au complet, est considérée par la presse et par le public comme la meilleure troupe d'opéra qui ait visité le Canada depuis plusieurs années. Son répertoire comprend les grands opéras suivants: Lundi, soir, les Huguenots; mardi soir, Manon; mercredi, Faust; jeudi soir, Carmen; vendredi, Mignon; samedi, madame, Rigolotto; samedi soir, La Traviata.

Nouvelles du Golfe

SERVICE DES SIGNAUX

Crane Island—Descend S. a. m. Kron prins Olav.

Cape Magellan, 294.—Clair, calme.

Descend 6 heures a. m. Gaspé.

Remonte 8.20 a. m. Woburn.

Flame Point, 324.—Cloudy, calme.

Remonte 3.30 p. m. Black Diamond.

West Point, 337.—Cloudy, sud-ouest.

Savoy remonte dans la baie Ellis à 8 a. m.

Flat Point, 584, 584.—Fort vent ouest.

Remonte, vendredi, à 6 p. m. Prosiero.

Fausse monnaie

Plusieurs pièces de fausse monnaie sont mises en circulation depuis quelques jours par des habiles filous, que la police ferait bien de surveiller.

Plusieurs personnes s'y sont déjà laissées prendre, et ont reçu de l'argent qui n'avait aucune valeur.

Cette mauvaise monnaie consiste surtout dans des pièces de cinq et de dix centimes.

Nous attirons donc particulièrement l'attention du public sur ce fait afin que personne ne s'y laisse prendre à l'avenir et nous espérons que la police surveillera et parviendra à piéger ces faux monnayeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC
BANQUE D'ÉPARGNE

HAUTE-VILLE (Bureau Chef) 21 rue St-Jean, En face de la Côté du Palais
ST-ROCH 73 rue St-Joseph.
ST-SAUVÉUR 831 rue St-Valier.
ST-JEAN-BAPTISTE, côté des rues Claire Fontaine et St-Jean.
BASSE-VILLE, coin de la Montagne et rue St-Pierre.
LIMOUX, près de l'Église.
LEVIS, 103 rue Commerciale.
LEVIS, 20 rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limou, St-Joseph, St-Jean, sont ouvertes tous les Samedis et Lundis, de 7 h. 00 à 2 h. 30.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

PETITES NOTES

Le débat en comité général du bill de la marine sera commencé cet après-midi à la chambre des communes.

Une dépêche de Tokio annonce qu'un sous-marin japonais a sombré samedi au cours des manœuvres dans la baie de Hirsudima.

Un curieux grève-membre d'écarter à Berlin. C'est celui qui, au lieu de boycotter les brasseurs allemands, s'est mis à acheter de la bière.

On rapporte de Monterey, Mexique, que l'explosion d'une vieille locomotive, dans les cours du National Railway de Mexico, a causé la mort de onze employés et des blessures graves de deux autres. On espère pouvoir sauver les blessés.

Un mineur de Neganne Michigan, nommé Frank Harriman, âgé de 31 ans, s'est tué avec toute sa famille en faisant sauter sa maison avec une cartouche de dynamite. Seule une fille de 12 ans a échappé. Tout indique que Harriman était atteint de folie.

Une guillotine qui a servi durant la Révolution vient d'être vendue aux enchères pour \$175. C'est un cabaretier qui l'a achetée. Son intention est d'en faire "une attraction" pour son établissement.

On exhibe dans un hôtel de New-York, du pain fait avec de la farine de graine de coton. Le spécimen est employé sur une grande échelle dans l'Etat du Texas. L'on dit que le pain a le goût du pain de seigle.

Huit mille anglais ont émigré vers le Canada dans le cours de la semaine dernière. Pour satisfaire à l'augmentation constante des exodes, les compagnies maritimes sont obligées de s'entendre et de se prêter réciproquement des cabines.

La défense de Harre-K. Thaw, le meurtrier de Standford White, de New York, a fait déboucher à la mère de l'accusé, la somme de \$32,000 et ses avocats réclament maintenant \$92,000 avec intérêts, soit un total de \$125,000.

On annonce de Cambridge, que les vols de G. W. Coleman de la National City Bank, de Cambridge, ont chiffré à un total de \$300,000 au lieu de \$130,000. Actionnaires et déposants vont subir des pertes beaucoup plus lourdes qu'on ne le croyait tout d'abord.

Pendant son passage à Vienne, où il a été l'objet d'une grande réception, l'ex-président Roosevelt a dénié énergiquement les nouvelles erronées qui ont été publiées et qui annonçaient que l'ex-président avait permis à M. Pinchot de mettre son nom en avant comme candidat pour la présidence.

Le bureau Hydrographique des États-Unis vient d'édition des cartes, minutieusement dressées, des côtes de l'Atlantique et du Pacifique montrant avec exactitude les écueils de navires perdus corps et biens. Parmi ces navires il faut signaler le vapeur "Golden Gate" côté près de Manzanilla—Mexique—avec trois millions en or et le "Islander" côté sur les côtes de l'Alaska, avec deux millions de poudre d'or. Le navire espagnol "San Pedro" sembla dans la baie de Cumana—Venezuela—avec dix millions d'or en lingots. Mais l'épave la plus riche est celle de ce galion espagnol qui, en 1784, sembla près du cap Lizard, sur la côte de Cornwall—Angleterre—avec 425 millions en or.

Ville détruite par un cyclone

Manchester, Ga. 17.—La ville de Woodland, à 9 milles au sud de Manchester sur la route de l'Atlantique, Birmingham et Atlanta Railroad a été détruite par un cyclone hier après-midi.

Toutes les maisons de la ville ont été plus ou moins endommagées. Plusieurs magasins ont été détruits complètement et à plusieurs endroits de gros arbres se sont abattus. Plusieurs personnes ont été blessées gravement.

Un train de secours a été envoyé à Woodland, mais on n'a encore reçu aucun détail de cette désastreuse tempête.

Flat Point, 584, 584.—Fort vent ouest.

Remonte, vendredi, à 6 p. m. Prosiero.

Destruction d'une distillerie

Boston, 18.—Un incendie a détruit de bonne heure samedi matin la distillerie Chapin & Trull, à Charleston, un grand édifice en brique à deux étages.

Les fumées pourraient se procurer le tabac l'après-midi dans tous les bons magasins de tabac de Québec et de Lévis.

JOS. HUNT, 216 rue St-Jean.

Tel. : 3229.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

AVIS

Les fumées pourraient se procurer le tabac l'après-midi dans tous les bons magasins de tabac de Québec et de Lévis.

JOS. HUNT, 216 rue St-Jean.

Tel. : 3229.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

L'accident sur le chemin de
la Baie des Ha! Ha!

Le sénateur Choquette président du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! ligne sur laquelle s'est produit l'accident dont tous les journaux ont parlé, a déclaré que les premiers rapports de l'accident étaient fort exagérés. Il n'y a que deux cadavres, qui ont été retrouvés; ceux de deux suédois. Un individu de la même nationalité a eu le bras cassé, il en mourra probablement. L'ingénieur en chef des travaux, M. Ladislav Gagne, et un autre homme, d'origine suédoise n'ont pas encore été retrouvés; il est bien évident qu'ils sont morts. Un ouvrier, du nom de Soucy, a été blessé légèrement.

L'accident d'après les renseignements obtenus par le sénateur, n'a pas été causé par l'explosion prématurée de la mine, car, toutes les précautions avaient été prises; les deux groupes d'hommes étaient à une distance raisonnable et absolument hors de danger, mais l'explosion causa l'effondrement de beaucoup de terre dans lequel les victimes se trouvèrent.

Le coroner Rivier, de Chicoutimi, a tenu une enquête vendredi soir, le jury a rendu un verdict de mort par négligence, n'imputant de blâme à personne.

Les pertes matérielles causées par cet accident sont évaluées de \$10,000 à \$15,000.

Une fête au patronage Laval

Hier soir, au Patronage Laval, Mgr l'archevêque a remis à M. C. N. Hamel, président du conseil supérieur de la société de St-Vincent de Paul, la croix et le collier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

C'est à la salle désignée sous le nom de "Jeux bryants" que cette présentation a été faite. Sur l'estrade on remarquait un grand nombre de membres du clergé et de religieux, entr'autres, Mgr Tétu, et Mgr Rouland, ainsi que plusieurs officiers de la société de St-Vincent de Paul.

Les clés de la maison ont été données à M. Hamel, qui a prononcé un discours sur l'importance de la société de St-Vincent de Paul.

Mgr l'archevêque a beaucoup intéressé les personnes présentes, en leur faisant un récit assez bref de son dernier voyage en Europe; il a surtout appuyé sur son entrevue avec le saint Père et sur l'inondation de Paris.

En salut du saint sacrement a été chanté ensuite par monseigneur de la chapelle du Patronage.

Après avoir fait un bel éloge de feu le Rév. P. Nunevais, et de Mgr Hamel, le précurseur de la société à Québec, Mgr l'archevêque a remis à M. Hamel—frère de Mgr—le collier et la croix de commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

Ce fut une cérémonie courte, mais très touchante.

Après l'auditorium, le grand bridge et le centre de E.E.D. de Laval. Les prix sont nombreux et de toute valeur. Billets en vente chez tous les principaux marchands et de la part des étudiants en Droit. Ce sera d'un grand effet.

Il y aura foule.

Les prix seront exposés ce soir.

MORT ACCIDENTELLE

Un Italien du nom de Pasquale Toti, torréfacteur sur la nouvelle ligne du Québec Central, entre St-Georges de Beauce et Ste-Martine, a été frappé à mort, à Ste-Justine, par un arbre qui lui est tombé sur la tête. Ses compagnons le relevèrent sans connaissance et le transportèrent au camp; il fut administré par le Rév. M. Trudel, curé de la paroisse; c'était un catholique expérimenté.

Il était âgé de 41 ans, il était originaire de Biadaccia, province d'Avellino, Italie; il était au Canada depuis quatre ans. Il laisse une veuve et cinq enfants.

Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Justine; elles ont été très solennelles.

La troupe française de Paul Marcel

Remporte un succès remarquable dans "Le Maître des Forges"

La troupe française de Paul Marcel continue toujours à se couvrir de gloire. Le "Maître des Forges" a été interprété samedi soir et en matinée. Ce drame n'était pas nouveau à Québec, mais certes il n'a jamais été représenté comme il l'a été par cette magnifique troupe. Le succès qui a couronné la première de ce beau drame est sans précédent. Au deuxième représentation de samedi, il n'a resté plus un seul siège à vendre et plusieurs personnes ont eu accès dans la salle mais ont dû rester debout. Comme toujours l'interprétation a été admirable.

Paul Marcel a remporté un véritable triomphe. Cet excellent artiste est devenu l'idole des amateurs de théâtre de Québec et son entrée en scène est toujours saluée par de vifs applaudissements.

Dans le "Maître des Forges" il s'est acquitté de son rôle avec beaucoup de succès et il a été applaudi à outrance.

Madame Ritts s'est révélée l'artiste de renommée qu'elle est en réalité. Son rôle de Claire de Beauvoir a été interprété avec une perfection qui ne faisait rien désirer de mieux et elle a été simplement admirable et les applaudissements les plus chaleureux lui ont été décernés pendant la représentation.

Elle et Paul Marcel ont le revenu plusieurs fois sur la scène pour remercier aux applaudissements prolongés de l'auditoire.

Dumestre, Francon, Cosset, Fleury, Dorey, Mlle Girard, Mme Schuller, Mlle Delaunay, etc., tous méritent de sincères félicitations pour la variété et l'exécution qu'ils ont donnée de leurs rôles respectifs.

Bref, le "Maître des Forges" interprété comme il l'est par la troupe française de Paul Marcel, est un spectacle que personne ne devrait manquer.

Aujourd'hui et demain, ce beau drame sera répété et déjà tout fait prévoir que la salle ne pourra contenir la foule qui s'y rendra.

Tremblay vainqueur

Enfin, Tremblay, a défait A. Dumont samedi soir à la salle Jacques-Cartier, par deux chutes consécutives la première en 46 minutes et la deuxième en 19 minutes.

Nouvelles Locales

JUGEMENT

Son Honneur le juge Clonon a rendu le jugement, ce matin, dans la cause de Grondin vs Wright et vir; il a renvoyé l'action avec dépens.

INCENDIE A LEVIS

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier dans le courant de la journée à la résidence de M. Poulin, situé près de la barrière de St-David.

En peu de temps on parvint à contrôler le feu qui causa pour une cinquantaine de plaques de dommages environ.

COUR DU RECORDER

Sept individus arrêtés en état d'ivresse sur la rue ont été traduits devant le Recorder Dery, ce matin. 2 ont été libérés et les autres condamnés à payer \$2 et \$5 d'amende et les frais ou à passer 5 et 15 jours à l'Hôtel Morin.

Un propriétaire pour avoir négligé de se conformer à la loi a été condamné à payer les frais de l'action vu qu'il ignorait la loi à ce sujet.

ENCAN DE MENAGE

Au No 26 rue St-Louis, demain à 1 h. 30.

Nous pas oublier l'encan, demain mardi, à 1 h. 30 p.m., au No 26 rue St-Louis.

Il y a là une grande quantité de bureaux et chiffonniers; couchettes en fer, tapis, matelas en crin et autres, chaises de salle en cuir solide, gravures sur acier, commodes, etc., etc.

Effets visibles demain matin de 9 h. à midi. Vente dans l'après-midi à 1 h. 30 précises.

L. Deschênes, Encanteur.

AU THEATRE POPULAIRE

C'est ce soir que M. Julien Daoust et sa troupe au complet commencent une série de représentations au Théâtre Populaire. La pièce d'ouverture est le voyage de Suzette.

Tout a été préparé à grands frais afin de donner pleine et entière satisfaction aux habitués de bon théâtre.

ENCAN CONSIDÉRABLE DEMAIN

Au No 26 rue St-Louis, vente sans réserve d'une grande quantité de sofas, canapés, au-delà de 40 bureaux et chiffonniers; grande variété de couchettes en fer avec culvres, 25 sets de pots et bassins, etc., etc. Les personnes qui désirent monter une maison de pension trouveront là tout ce qui leur faut. Visible demain matin, de 9 h. à midi. Vente à 1 h. 30 p.m.

L. Deschênes, encanteur.

APRÈS-DEMAIN LE 20.

A l'Auditorium, le grand bridge et le centre de E.E.D. de Laval. Les prix sont nombreux et de toute valeur. Billets en vente chez tous les principaux marchands et de la part des étudiants en Droit. Ce sera d'un grand effet.

Il y aura foule.

Les prix seront exposés ce soir.

MORT ACCIDENTELLE

Un Italien du nom de Pasquale Toti, torréfacteur sur la nouvelle ligne du Québec Central, entre St-Georges de Beauce et Ste-Martine, a été frappé à mort, à Ste-Justine, par un arbre qui lui est tombé sur la tête. Ses compagnons le relevèrent sans connaissance et le transportèrent au camp; il fut administré par le Rév. M. Trudel, curé de la paroisse; c'était un catholique expérimenté.

Il était âgé de 41 ans, il était originaire de Biadaccia, province d'Avellino, Italie; il était au Canada depuis quatre ans. Il laisse une veuve et cinq enfants.

Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Justine; elles ont été très solennelles.

La troupe française de Paul Marcel

Remporte un succès remarquable dans "Le Maître des Forges"

La troupe française de Paul Marcel continue toujours à se couvrir de gloire. Le "Maître des Forges" a été interprété samedi soir et en matinée. Ce drame n'était pas nouveau à Québec, mais certes il n'a jamais été représenté comme il l'a été par cette magnifique troupe. Le succès qui a couronné la première de ce beau drame est sans précédent. Au deuxième représentation de samedi, il n'a resté plus un seul siège à vendre et plusieurs personnes ont eu accès dans la salle mais ont dû rester debout. Comme toujours l'interprétation a été admirable.

Paul Marcel a remporté un véritable triomphe. Cet excellent artiste est devenu l'idole des amateurs de théâtre de Québec et son entrée en scène est toujours saluée par de vifs applaudissements.

Dans le "Maître des Forges" il s'est acquitté de son rôle avec beaucoup de succès et il a été applaudi à outrance.

Madame Ritts s'est révélée l'artiste de renommée qu'elle est en réalité. Son rôle de Claire de Beauvoir a été interprété avec une perfection qui ne faisait rien désirer de mieux et elle a été simplement admirable et les applaudissements les plus chaleureux lui ont été décernés pendant la représentation.

Elle et Paul Marcel ont le revenu plusieurs fois sur la scène pour remercier aux applaudissements prolongés de l'auditoire.

Dumestre, Francon, Cosset, Fleury, Dorey, Mlle Girard, Mme Schuller, Mlle Delaunay, etc., tous méritent de sincères félicitations pour la variété et l'exécution qu'ils ont donnée de leurs rôles respectifs.

Bref, le "Maître des Forges" interprété comme il l'est par la troupe française de Paul Marcel, est un spectacle que personne ne devrait manquer.

Aujourd'hui et demain, ce beau drame sera répété et déjà tout fait prévoir que la salle ne pourra contenir la foule qui s'y rendra.

Tremblay vainqueur

Enfin, Tremblay, a défait A. Dumont samedi soir à la salle Jacques-Cartier, par deux chutes consécutives la première en 46 minutes et la deuxième en 19 minutes.

ENCAN DE MENAGE

Au No 26 rue St-Louis, demain à 1 h. 30.

Nous pas oublier l'encan, demain mardi, à 1 h. 30 p.m., au No 26 rue St-Louis.

Il y a là une grande quantité de bureaux et chiffonniers; couchettes en fer, tapis, matelas en crin et autres, chaises de salle en cuir solide, gravures sur acier, commodes, etc., etc.

Effets visibles demain matin de 9 h. à midi. Vente dans l'après-midi à 1 h. 30 précises.

L. Deschênes, Encanteur.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

The Austin Lumber Co., Ltd.

En Liquidation.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE QUE

VENDREDI, LE 29 AVRIL 1910

A 11 HEURES A.M.

Sera vendu par encan public au bureau des ventes, 125 rue St-Pierre, Québec, l'actif de cette liquidation comme suit:

"A CAP ET IGNACE"

(a) Fonds de commerce..... \$ 540 71

(b) Autres marchandises comprises.....

(c) 100,000 billes environ..... \$ 975 27

"A ST-SIMON"

(d) 30,000 billes environ sur le lac aux Quinnes avec poutres de bois sur le moulin.....

(e) 30,000 billes environ sur le lac aux Quinnes avec poutres de bois sur le moulin.....